

PROJET DE MEMOIRE

adressé par la

Fédération Canadienne-française de l'Ouest
au Ministre des Affaires Culturelles
de la Province de Québec

- 1.- La Fédération Canadienne-française de l'Ouest a été fondée le 13 mai 1961, à Saskatoon, dans le but d'aider les Associations nationales provinciales à étudier et à solutionner leurs problèmes communs.
- 2.- En font partie:
 - l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba.
 - l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan.
 - l'Association canadienne-française de l'Alberta.
 - et la Fédération des Canadiens-français de la Colombie.
- 3.- Cette Fédération de l'Ouest, dans ses documents officiels, parle donc au nom des 225,000 Canadiens d'origine française établis à l'Ouest des Grands Lacs.
- 4.- Chacune des Associations provinciales que la Fédération groupe dans son sein a pour but de défendre et de promouvoir la culture française dans sa province respective. Chacune également englobe ou oriente un certain nombre d'organismes qui travaillent dans un secteur plus spécialisé. Toute cette activité, centrée vers un même but prouve que, malgré les assertions des pessimistes ou des visiteurs superficiels, les Canadiens-français de l'Ouest ont la ferme volonté de vivre une vie française de plus en plus épanouie. Les succès qu'ils obtiennent, malgré certains revers les convainquent de plus en plus que leur cause est loin d'être perdue.
- 5.- Déjà, nos Associations-membres ont adressé au Gouvernement de la Province de Québec un Mémoire dans lequel elles exprimaient la satisfaction éprouvée à l'annonce de la formation d'un Ministère des Affaires culturelles, avec un Département spécial, voué aux intérêts des minorités françaises d'en dehors du Québec.

Nous comprenons facilement que la multiplicité des problèmes qui se sont posés au Gouvernement de la Province de Québec, l'ont empêché jusqu'à maintenant de mettre à exécution ce projet d'une façon concrète. Nous entretenons l'espoir que dans un avenir assez rapproché, les excellentes intentions du Gouvernement deviendront une brillante réalité et à l'avance nous nous réjouissons des bienfaits que nous en retirerons. Nous savons que nous ne serons pas déçus.
- 6.- Si aujourd'hui, cette Fédération se permet de présenter un Mémoire au nom des quatre provinces de l'Ouest, c'est que nous voulons redire une fois de plus notre satisfaction et nos espoirs. Nous

voulons également assurer la Province de Québec de notre plus entière collaboration et puisqu'elle veut bien nous aider, nous nous permettons de lui laisser savoir dans quel domaine et de quelle façon elle pourrait nous être le plus utile.

- 7.- Dès l'annonce de la formation d'un Ministère des Affaires culturelles, l'on a parlé d'un "Département du Canada français d'outre-frontières". Cette appellation a l'inconvénient de laisser entendre que les Français d'en dehors du Québec n'appartiennent pas au Canada français, alors que de fait, ce dernier s'étend de Halifax à Victoria. Nos concitoyens de langue anglaise ont tendance à limiter le Canada français à la Province de Québec et il ne faudrait pas les y encourager par une fausse terminologie. Nous suggérons donc que ce Département se nomme tout simplement le "Service du Canada français".
- 8.- Il est évident que ce "Service du Canada français" ne doit pas devenir "une officine de distribution de subventions". Tout de même, nous ne voyons pas très bien comment la Province de Québec pourrait aider efficacement les minorités, sans qu'il lui en coûte quelque chose. Nous croyons que ceux qui luttent pour l'épanouissement de la culture française à travers tout le pays sont en droit d'espérer autre chose que des encouragements platoniques. L'important est donc de voir à ce que les sommes consenties par le Gouvernement du Québec soient employées de la façon la plus efficace possible. Et c'est ici croyons-nous, que l'opinion des minorités devrait peser le plus dans la balance.
- 9.- D'une façon générale, les groupes minoritaires devraient chercher à se suffire à eux-mêmes, dans la mesure du possible, sans se fier outre mesure à une aide de l'extérieur. Le rôle du "Service du Canada français" devrait donc être surtout un rôle de suppléance ou de complément. Il ne devrait pas être appelé, par exemple, à faire vivre des secrétariats, avec services de propagandistes et de visiteurs d'écoles; au moins pas d'une façon permanente. Que l'une ou l'autre des provinces de l'Ouest doive recourir temporairement à des secours supplémentaires pour établir ou réorganiser son secrétariat, cela se conçoit. Mais chaque Association provinciale devrait pouvoir susciter assez d'intérêt pour que ses membres soutiennent financièrement ses cadres administratifs.
- 10.- L'on a parlé, en diverses circonstances, d'établir dans chacune des provinces des "Maisons québécoises". Si par ces ambassades miniatures, la Province de Québec désire mousser son prestige ou son commerce extérieur, très bien. Si au contraire, l'on veut aider les minorités, nous croyons que ces "Maisons québécoises" seraient un luxe qui ne devrait pas venir en premier lieu. En d'autres mots, nous croyons que les sommes employées à l'établissement et au maintien de ces "Maisons québécoises" pourraient être canalisées beaucoup plus efficacement vers des organismes déjà existants ou à être formés localement.

- 11.- Nous pensons par exemple à nos collèges classiques. Il ne saurait être question ici de demander à la Province de Québec d'étendre son système d'enseignement gratuit aux groupes minoritaires. Mais il n'y a aucun doute que nos collèges doivent évoluer dans des conditions extrêmement pénibles et qu'un octroi annuel, un peu semblable à celui dont jouissait les collèges de la Province de Québec avant les nouveaux arrangements, rendrait énormément service.
- 12.- La Colombie Britannique est la seule province de l'Ouest qui ne possède pas encore son propre collège. En attendant le moment venu d'en fonder un, les Franco-Colombiens doivent envoyer leurs enfants en dehors de la Province, ce qui occasionne des dépenses supplémentaires que seul, un petit nombre peuvent consentir. Nous croyons que ce serait là un domaine où le Service du Canada français pourrait aider d'une façon efficace.
- 13.- Un système de Bourses, permettant aux élèves qui ont du talent puissent poursuivre leurs études, serait fort apprécié. Mais encore faudrait-il que ce système soit très bien organisé. Nous ne voyons pas pourquoi ces Bourses ne seraient octroyées qu'aux seuls élèves qui désirent étudier dans les Institutions de la Province de Québec. Ces candidats devraient pouvoir poursuivre leurs études dans leur propre milieu. Il faudrait également s'assurer que ceux qui iront étudier dans la Province de Québec, reviennent dans leur province d'origine après avoir complété leurs études.
- 14.- La formation de nos professeurs bilingues a toujours été pour nous, de l'Ouest, un problème très angoissant. Nos facultés d'Education ou nos Ecoles Normales, rattachées aux Universités provinciales ne donnent aucune formation pédagogique catholique et française et nos futurs professeurs qui y séjournent, sont forcés d'enseigner le catéchisme et le français. Nous voyons là le point le plus faible de toute notre organisation française de l'Ouest. L'on a cherché à y remédier en envoyant certains de nos futurs professeurs se former dans la province de Québec. Mais il est évident que, par la force des choses, ce ne sera toujours là qu'un très petit nombre, ordinairement des jeunes filles qui après trois ou quatre ans d'enseignement quittent la profession pour entrer dans le mariage. La province de l'Alberta est actuellement à régler ce problème d'une façon pratique par l'établissement d'un Collège d'Education qui est ni plus ni moins qu'une succursale de l'Université Laval. Lorsque ce projet aura réussi, d'autres provinces pourront sans doute suivre cet exemple. Nous croyons que le Service du Canada français devrait aider financièrement et moralement tous ces projets qui sont d'une importance capitale.
- 15.- Nos gens qui sont venus directement de la province de Québec sont demeurés très attachés à leur province d'origine. Malheureusement, ceux qui ont séjourné aux Etats-Unis avant de venir s'établir dans l'Ouest et ceux qui depuis deux ou trois générations sont nés dans l'Ouest n'ont une connaissance que très imparfaite de la Province

de Québec et comme conséquence, ils sont loin de partager l'intérêt de leur père, envers la Province-Mère. D'OÙ la nécessité pour le Québec de mousser sa publicité dans nos milieux. Comment pourrait-elle le faire d'une façon plus pratique que par le truchement de nos postes français de Radio et de nos deux journaux français? En plus d'aider efficacement à son prestige, elle permettrait à ces organismes de faire encore plus et mieux, chacun dans son domaine respectif.

16.- Parlant de la Radio, notre Fédération ne peut ignorer le fait que les Franco-Colombiens sont encore privés des avantages de la Radio française. Une vaste Campagne a été entreprise pour obtenir que Radio-Canada établisse un poste français en Colombie-Britannique. Nul doute qu'une intervention de la part du "Service du Canada français" serait à la fois opportune et efficace.

17.- Avant de terminer, nous devons reconnaître qu'il existe dans chacune de nos Provinces de l'Ouest un noyau de personnes très sympathiques à la culture française. Pris comme nous le sommes par nos problèmes internes, nous n'avons peut-être pas suffisamment exploité toutes ces bonnes volontés. Chose certaine, c'est que la Province de Québec pourrait nous y aider grandement surtout en profitant de toutes les occasions de se faire connaître sous son vrai jour et en utilisant tous les moyens modernes de propagande: presse, radio, cinéma, télévision, expositions à l'extérieur, échanges de conférenciers, participation à tous les Congrès, etc....

18.- Il est bien à prévoir que le "Service du Canada français" reçoive un grand nombre de demandes de la part de différents organismes ou personnages. En autant que l'Ouest est concerné, nous nous permettons de souhaiter que d'une façon générale, les relations se fassent par l'entremise de l'Association provinciale concernée ou par l'entremise de notre Fédération, s'il s'agit d'un projet qui intéresse les quatre provinces dans leur ensemble. Autrement, il est à craindre que des oeuvres essentielles soient négligées alors que des oeuvres secondaires seraient encouragées.

19.- Au nom des 225,000 Canadiens-français de l'Ouest, nous vous remercions de la bienveillante attention que vous porterez à ce Mémoire. Notre Fédération vous en est reconnaissante et vous assure de sa plus franche et entière collaboration comme de son attachement à la province de Québec, la province-mère.